



ELYCOOP - Assemblée Générale Mixte - Vendredi 25 juin 2021

Procès-verbal

Ce document dresse le procès-verbal de la réunion "ELYCOOP - Assemblée Générale Mixte - Vendredi 25 juin 2021" tenue le 25/06/21 à 09:00 sur Nüag (<https://nuag.fr>).

L'an deux mille vingt et un et le vingt-cinq juin à neuf heures, les associés de la société Elycoop, société coopérative de production, société anonyme, à capital variable, se sont réunis sur convocation régulière de la présidence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Raphaël RENIER, Président du Conseil d'Administration. Est désigné comme secrétaire de séance Madame Laure MANUEL. Il a été dressé une feuille de présence qui a été émergée par les associés présents en entrant en séance.

Il constate au vu de la feuille de présence certifiée sincère et véritable, que la majorité requise à la prise de décisions à caractère ordinaire et extraordinaire, étant présente ou représentée à l'Assemblée, celle-ci, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer. L'assemblée est composée de 38 associés présents ou représentés sur un total de 84.

Ordre du jour (Résolutions abordées)

Résolution 1

PREMIERE RESOLUTION – Sociétaire - Mme Stéphanie LOMBARDO

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire Madame Stéphanie LOMBARDO entrepreneure salariée, domicilié à 69003 Lyon. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 2

DEUXIEME RESOLUTION - - Sociétaire - Monsieur Serge NAVARRO

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire Monsieur Serge NAVARRO entrepreneur salarié, domicilié à 01120 La Boisse. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €
Cette résolution sera mise aux voix

Résolution 3

TROISIEME RESOLUTION – Sociétaire - Madame Bernadette VENET

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire Madame Bernadette VENET entrepreneure salariée,

domicilié à 69680 Chassieu. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 4

QUATRIEME RESOLUTION - - Sociétaire - Monsieur Marc WEBER

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire Monsieur Marc WEBER entrepreneur salarié, domicilié à 69500 Bron. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 5

CINQUIEME RESOLUTION - Sociétaire - Monsieur Franck ZAEH

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire Monsieur Franck ZAEH entrepreneur salarié, domicilié à 69500 Bron. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 6

SIZIEME RESOLUTION - Perte de la qualité de sociétaire exercice 2020

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP constate la perte de la qualité de sociétaire des personnes suivantes lors de l'exercice social 2020 clos :

- AMMELOOT Pierre
- BLANES Lucas
- CARDI Stéphane
- LAGRUE Jérôme
- MENAHEM Olivier
- NOUET Sylviane
- RICHARDIER Sarah
- ROBIN Virginie
- TANNEUR Damien

La perte de qualité de sociétaire intervenant avant/ou le 31/12/20, l'assemblée décide de procéder au remboursement du capital social, conformément à nos statuts, à l'issue de cette AG.
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 7

SEPTIEME RESOLUTION - Perte de la qualité de sociétaire exercice 2021

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP constate la perte de la qualité de sociétaire

des personnes suivantes lors de l'exercice social 2021 en cours :

- FAHMI Milda
- GUERENDEL Sébastien
- JACQUOT Hélène
- MADJERE Jean Gael

La perte de qualité de sociétaire intervenant durant l'exercice social 2021, l'assemblée procédera à l'étude du remboursement du capital social lors de l'approbation des comptes de l'exercice social 2021.
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 8

HUITIEME RESOLUTION - Administratrice - Madame Elodie Vialle

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité d'administratrice Madame Elodie Vialle, entrepreneure salariée, domiciliée 69008 Lyon.
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 9

NEUVIEME RESOLUTION - Administratrice - Madame Estelle Dufresnes

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité d'administratrice Madame Estelle Dufresnes, entrepreneure salariée, domiciliée 69007 Lyon.
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 10

DIXIEME RESOLUTION - Administrateur - Monsieur Raphaël Renier

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité d'administrateur Monsieur Raphaël Renier, entrepreneur salarié, domicilié 69290 Saint Genis les Ollières.
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 11

ONZIEME RESOLUTION - Administratrice - Madame Laure Manuel

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité d'administratrice Madame Laure Manuel, membre de l'équipe support, domiciliée 69330 Meyzieu.
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 12

DOUZIEME RESOLUTION - Administrateur - Monsieur Jimmy Mercante

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité d'administrateur Monsieur Jimmy Mercante, membre de l'équipe support, domicilié 69290 Saint Genis les Ollières.

Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 13

TREIZIEME RESOLUTION - Rapport de gestion et le rapport général du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP réunie en session ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les dits rapports dans leur ensemble ainsi que les comptes de l'exercice social clos le 31/12/2020 et le bilan, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés.

Elle prend également acte de la lecture du rapport d'étape de révision coopérative.

Elle donne en outre quitus au conseil d'administration de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 14

QUATORZIEME RESOLUTION - Rapport spécial du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP prend acte de la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes et de l'absence de convention réglementée relevant de l'article L. 223-19 du nouveau Code de Commerce.

Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 15

QUINZIEME RESOLUTION - Répartition du résultat au 31 décembre 2020

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit une somme de 80 826,79 € ainsi qu'il suit :

- 65% en Réserve légale et fonds de développement : 52 537,41 euros
 - 25% en Réserve de participation (part travail) : 20 206,70 euros
 - 10% Rémunération des actions : 8 082,68 euros
- Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons avoir distribué au titre des trois précédents exercices les dividendes suivants :

Exercice 2020 (versé en 2021) : 2,12 € par part sociale
Exercice 2019 (versé en 2020) : 2,59 € par part sociale
Exercice 2018 (versé en 2019) : 0.97 € par part sociale
Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 16

SEIZIEME RESOLUTION - Nomination réviseur coopératif

Le décret de 2015 organisant la révision coopérative prévoit que l'assemblée générale des sociétaires doit nommer un réviseur coopératif titulaire et un suppléant.

Les mandats de réviseur titulaire et de réviseur suppléant étant arrivés à échéance, nous vous proposons de les renouveler en mettant au vote lors de cette assemblée générale les résolutions suivantes :

L'assemblée générale des sociétaires décide de nommer en qualité de réviseur coopératif titulaire AURA REVISION RESEAU ARESCOP (AUREV), sise 10 avenue des Canuts 69120 VAULX EN VELIN, pour la période quinquennale allant du 01/01/2021 au 31/12/2025.

L'assemblée générale des sociétaires décide de nommer en qualité de réviseur coopératif suppléant ARESCOP NATIONALE, sise 30 rue des Épinettes, 75017 PARIS, pour la période quinquennale allant du 01/01/2021 au 31/12/2025.

Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 17

DIX SEPTIEME RESOLUTION - Pouvoirs

L'Assemblée Générale des de sociétaires de la Société ELYCOOP confère tous pouvoirs à Monsieur Jimmy MERCANTE Directeur Général de la société, ou à son mandataire, pour accomplir toutes les formalités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution sera mise aux voix.

Résolution 18

RESOLUTION UNIQUE - ADHESION PEPS

Exposé des motifs :

- Le PEPS, Projet d'Elycoop Politique et Stratégique » permet de fixer notre cap commun 2030. Il comprend une partie « politique » (quoi et pourquoi) et une partie « stratégique » (comment).

- Il s'inscrit dans l'évolution et le développement de notre coopérative en faisant suite entre autres à la trans-

formation de notre gouvernance coopérative en 2017, notre coopérative poursuit ainsi la consolidation de ses axes fondateurs.

- Ce travail a été mené dans le cadre d'une démarche concertée et participative dans tout le collectif Elycoop (Entrepreneur.es cape, cesa, salarié.es de l'équipe support sociétaires et non sociétaires) de février 2019 à juin 2021 :

o Février 2019 : lancement de la démarche par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

o De février à juin 2019 : constitution du groupe PEPS et définition du mode de consultation.

o Juin 2019 : 1ère consultation pendant l'Assemblée Générale lors d'ateliers sur 5 thèmes.

o Novembre 2019 : 2ème consultation en séminaire coopératif autour de 4 thèmes.

o De novembre 2019 à juin 2020 : synthèse, rédaction d'une première proposition de texte remis au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

o De septembre 2020 à mars 2021 : bonification et finalisation par le conseil d'administration et la direction générale.

o Mars 2021 : présentation de la partie politique du texte lors du printemps de la coopération, séminaire coopératif en visio.

o De mars à juin 2021 : suite aux différents salons du « printemps de la coopération », bonification et finalisation du texte présenté ce jour en assemblée générale.

- La partie politique présentée dans cette assemblée générale comprend notre raison d'être, nos valeurs et nos ambitions.

- Le Conseil d'Administration souhaite proposer à l'Assemblée Générale un vote d'adhésion à la partie politique du PEPS, la partie stratégique sera déclinée sous la responsabilité du Conseil d'Administration et la Direction Générale.

- Le Conseil d'Administration souhaite mettre au vote cette résolution dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire compte tenu du caractère fondateur de ce texte dans notre coopérative (majorité 2/3 des voix).

Après lecture et suite à l'exposé des motifs, l'Assemblée Générale décide d'adhérer au texte proposé dans sa partie politique du PEPS (Projet Elycoop Politique et Stratégique).

Cette résolution sera mise aux voix.

Décisions relatives aux résolutions

Résolution 1

PREMIERE RESOLUTION – Sociétaire - Mme Stéphanie LOMBARDO

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

70 votants (pour un total de 70 voix) se sont exprimés comme suit :

- 70 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 2

DEUXIEME RESOLUTION - - Sociétaire -Monsieur Serge NAVARRO

Sur un total de 69 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 69 voix) ;

65 votants (pour un total de 65 voix) se sont exprimés comme suit :

- 65 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

4 votants (pour un total de 4 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 3

TROISIEME RESOLUTION – Sociétaire - Madame Bernadette VENET

Sur un total de 69 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 69 voix) ;

69 votants (pour un total de 69 voix) se sont exprimés comme suit :

- 69 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 4

QUATRIEME RESOLUTION - - Sociétaire -Monsieur Marc WEBER

Sur un total de 69 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 69 voix) ;

69 votants (pour un total de 69 voix) se sont exprimés comme suit :

- 69 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 5

CINQUIEME RESOLUTION - Sociétaire - Monsieur Franck ZAEH

Sur un total de 69 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 69 voix) ;

68 votants (pour un total de 68 voix) se sont exprimés comme suit :

- 68 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

1 votants (pour un total de 1 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 6

SIZIEME RESOLUTION - Perte de la qualité de sociétaire exercice 2020

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

70 votants (pour un total de 70 voix) se sont exprimés comme suit :

- 70 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 7

SEPTIEME RESOLUTION - Perte de la qualité de sociétaire exercice 2021

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

70 votants (pour un total de 70 voix) se sont exprimés comme suit :

- 70 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 8

HUITIEME RESOLUTION - Administratrice - Madame Elodie Vialle

Sur un total de 69 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 69 voix) ;

69 votants (pour un total de 69 voix) se sont exprimés comme suit :

- 69 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 9

NEUVIEME RESOLUTION - Administratrice - Madame Estelle Dufresnes

Sur un total de 69 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 69 voix) ;

67 votants (pour un total de 67 voix) se sont exprimés comme suit :

- 67 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

2 votants (pour un total de 2 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 10

DIXIEME RESOLUTION - Administrateur -Monsieur Raphaël Renier

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

69 votants (pour un total de 69 voix) se sont exprimés comme suit :

- 67 voix pour « Pour » ;

- 2 voix pour « Contre » ;

1 votants (pour un total de 1 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 11

ONZIEME RESOLUTION - Administratrice -Madame Laure Manuel

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

69 votants (pour un total de 69 voix) se sont exprimés comme suit :

- 69 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

1 votants (pour un total de 1 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 12

DOUZIEME RESOLUTION - Administrateur - Monsieur Jimmy Mercante

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

70 votants (pour un total de 70 voix) se sont exprimés comme suit :

- 69 voix pour « Pour » ;

- 1 voix pour « Contre » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 13

TREIZIEME RESOLUTION - Rapport de gestion et le rapport général du Commissaire aux Comptes

Sur un total de 69 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 69 voix) ;

66 votants (pour un total de 66 voix) se sont exprimés comme suit :

- 66 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

3 votants (pour un total de 3 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 14

QUATORZIEME RESOLUTION - Rapport spécial du Commissaire aux comptes

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

67 votants (pour un total de 67 voix) se sont exprimés comme suit :

- 67 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

3 votants (pour un total de 3 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 15

QUINZIEME RESOLUTION - Répartition du résultat au 31 décembre 2020

Sur un total de 69 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 69 voix) ;

68 votants (pour un total de 68 voix) se sont exprimés comme suit :

- 66 voix pour « Pour » ;

- 2 voix pour « Contre » ;

1 votants (pour un total de 1 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 16

SEIZIEME RESOLUTION - Nomination réviseur coopératif

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

69 votants (pour un total de 69 voix) se sont exprimés comme suit :

- 68 voix pour « Pour » ;

- 1 voix pour « Contre » ;

1 votants (pour un total de 1 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 17

DIX SEPTIEME RESOLUTION - Pouvoirs

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

70 votants (pour un total de 70 voix) se sont exprimés comme suit :

- 70 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

0 votants (pour un total de 0 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Résolution 18

RESOLUTION UNIQUE - ADHESION PEPS

Sur un total de 70 votants s'étant exprimés, ou étant présents lors du vote (pour un total de 70 voix) ;

65 votants (pour un total de 65 voix) se sont exprimés comme suit :

- 65 voix pour « Pour » ;

- 0 voix pour « Contre » ;

5 votants (pour un total de 5 voix) ont exprimé leur abstention ;

0 votants (pour un total de 0 voix) étaient présents lors du vote, mais ne se sont pas exprimés.

La résolution nécessite 21 voix pour atteindre le quorum.

En séance, le résultat suivant a été proclamé : «Pour»

Conclusion

Plus rien n'est à l'ordre du jour la séance est donc levée à 16h30, le 25 juin 2021 . Fait à Vaulx en Velin
le NOM ET PRÉNOM DU/DE LA PRÉSIDENT·E Président·e de séance Raphaël RENIER

Fait en ligne sur Nüag,

Le 25/06/2021

PRÉSIDENT·E : Raphaël RENIER

